Image not found or type unknown

licenciement employée

Par **lalalalala**, le **26/03/2023** à **13:21**

Bonjour et merci d'avance pour votre reponse, mon employé est en arret pour depression depuis deux ans , il pense passer en inaptitude car il a un leger probleme de santé (non prouvé par plein d'examens), que faire s'il y arrive? sachant quil veut en faite faire une formation pour se reconvertir dans son ancien domaine?

je vais proposer un amenagement de poste assis (comme ce qu'il veut faire par la suite) mais a mon avis il va refuser.

je n'ai surtout pas envie de payer toutes les indemnités de liecenciement car je n'ai rien demandé et depuis je fais le travail de deux personne

que puis je faire en tant qu'employeur???

un grand merci d'avance je suis perdu

Par **P.M.**, le **26/03/2023** à **14:56**

Bonjour,

Une dépression depuis deux ans n'est pas un léger problème de santé mais vous pourrez revenir nous voir lorsque vous aurez sérieusement reçu l'avis d'inaptitude sachant que vous devez avoir un pressentiment erroné car si c'est pour se reconvertir dans son ancien domaine, il n'a pas besoin de formation...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés